

Compte rendu du Conseil d'Administration du Lundi 17 octobre 2016

Nombre de présents : 22

Nombre d'excusés pour les parents : Nelly Plantec et Nicolas Le Goff,
remplacés par Nathalie Le Pennec et Emmanuelle Kersaudy

Le Principal

Téléphone
02 98.64.28.82

Télécopie
02 98.64.28.80

Mél.
Ce.0290068s
@ac-rennes.fr

Place de la
Tourbie
BP 1754
29 107 QUIMPER
cedex

- Affaires pédagogiques

PV du 28/06/16 ADOPTE

Résultat des élections

Installation du Conseil d'Administration et des différentes commissions

Résultats des élections

La liste des parents d'élèves a été élue à presque 38 %. Les parents demandent s'il serait possible d'indiquer, dans les documents de vote transmis aux parents d'élèves, que les bulletins doivent être remis au plus tard le matin du jour de vote.

Pour la liste des enseignants, il y a eu 33 votants sur 56 professeurs et pour la liste des personnels administratifs et agents 18 votants sur 22.

Liste FCPE parents d'élèves

Anne LE BLEIS
Nathalie HAZEVIS POIRIER
Nelly PLANTEC
Benoît PORTIER
Serge RAULT
Nicolas LE GOFF
Nathalie LE PENNEC
Hélène MOBIAN
Emmanuelle KERSAUDY
Virginie RUSCH
Gwenola LE NOACH-LE COURIAUT
Pascal EON

Personnels

Anne LE MIGNON
Anne DESROZIER
Liliane RIOU
Nathalie CORBOLIOU
Marielle PELLLET
Arthur DAVIAU

Claude ARHAN
Jean-Claude LE GOFF
Andrée PLOUHINEC

Elèves

Virgile CAUMONT
Nolan GOUZERH

Installation du CA et des différentes commissions

La commission permanente est composée de 12 membres.

Les membres désignés sont 4 :

Le Principal, la Principale-Adjointe, La Gestionnaire, Le Représentant du Conseil Départemental, Collectivité de Rattachement : Mme ASSIH et M. TANGUY

Les membres élus : 4 au titre des personnels, 4 au titre des parents et des élèves.

Enseignants : Mmes LE MIGNON, DESROZIER

ATOSS : Claude ARHAN

Parents : Anne LE BLEIS, Nathalie HAZEVIS POIRIER, Nelly PLANTEC, Benoît PORTIER, Nicolas LE GOFF, Nathalie LE PENNEC

Elève : Virgile CAUMONT

Le conseil de discipline est composé de 14 membres.

Les membres désignés sont 4 :

Le Principal, la Principale-Adjointe, La CPE, la Gestionnaire.

Les membres élus : 5 représentants des personnels, 5 représentants des parents et des élèves.

Enseignants : Mmes PELLINET, LE MER, RIOU

ATOSS : Jean-Claude LE GOFF

Parents : Anne LE BLEIS, Nelly PLANTEC, Emmanuelle KERSAUDY, Serge RAULT, Nicolas LE GOFF, Pascal EON

Elèves : Nolan GOUZERH

Le C.E.S.C

Les membres sont :

Principal, Principale-Adjointe, CPE, 1 Représentant de la Commune, Médecin scolaire, Assistante Sociale, Infirmière.

Enseignants : Mme LEGUERINEL

ATOSS : Mme PLOUHINEC

Parents : Nathalie HAZEVIS POIRIER, Benoît PORTIER, Nelly PLANTEC, Nathalie LE PENNEC

Elève : Virgile CAUMONT

Point sur la rentrée

ARRIVEES	DEPARTS
----------	---------

03/10/2016 COLIN Charles 5ème5

07/10/2016 DEFACHE Jimmy 3ème5

DIVISIONS	F	G	T	DP4	DP5	EXT	ANG	ALL	ESP	FLE11	LATIN	DOUB
6°1	14	12	26	26			26					
6°2	13	10	23	21	1	1	23					
6°3	14	9	23	20	2	1	23					
6°4	10	13	23	14	8	1	23					
6°5	11	13	24	19	2	3	24					1
TOTAL	62	57	119	100	13	6	119					1
5°1	15	14	29	26	3		29	29			6	
5°2	12	13	25	21	2	2	25	13	11	1	4	
5°3	13	12	25	21	4		25		25		4	
5°4	12	14	26	24		2	26		26		4	
5°5	11	16	27	25	1	1	27		27			
TOTAL	63	69	132	117	10	5	132	42	89	1	18	0
4°1	15	12	27	17	8	2	27	17	10		6	
4°2	13	14	27	24	2	1	27	16	10	1		
4°3	12	13	25	22	1	2	25		25	1		
4°4	10	16	26	22	2	2	26		26		7	
4°5	17	9	26	21	2	3	26		26		9	
TOTAL	67	64	131	106	15	10	131	33	97	2	22	0
3°1	14	12	26	22	3	1	26	13	12	1		
3°2	15	12	27	23	3	1	27	16	11		14	
3°3	8	19	27	22	2	3	27		27			
3°4	11	15	26	22	1	3	26		26			
3°5	16	10	26	20	2	4	26		26		6	
3°6	11	15	26	24		2	26		26		6	
TOTAL	75	83	158	133	11	14	158	29	128	1	26	0
ULIS	3	8	11	11								
TOTAL	270	281	551	467	49	35	540	104	314	4	66	1

Monsieur Duigou indique les 11 élèves ULIS sont intégrés dans les différentes classes de niveaux mais ne sont pas comptés dans les effectifs de ces niveaux à la stupéfaction de Madame Assih.

Les prévisions des effectifs montrent une légère remontée d'ici 2 ans. Le principal rappelle que désormais le seuil est à 30 élèves par classe en 6^{ème} alors qu'il était de 28 élèves précédemment.

Il y a urgence à réfléchir à l'avenir du collège, notamment au regard de la baisse des effectifs qui va engendrer la perte de postes sur le collège.

Les parents, les enseignants et le collège demandent aux représentants du conseil départemental où en sont les discussions sur la double sectorisation de l'école publique de Lestonan qui permet aux familles de choisir entre le collège de la TA et celui de Briec. Pour

rappel, il y a environ de 10 à 20 élèves par an (cela dépend des effectifs de chaque année) qui vont à Briec. Les différentes parties indiquent que la suppression de cette double sectorisation ne desservira pas le collège de Briec dont les effectifs explosent. Il est donc demandé un juste rééquilibrage.

Madame Chaplais indique que le collège n'a pas eu de retour du conseil départemental suite au dernier observatoire de la vie collégienne.

Madame Assih et Monsieur Tanguy indiquent que la procédure est longue, que les élus de Briec notamment doivent être consultés, que les parents d'élèves de Lestonan devraient être consultés et qu'un autre collège de Quimper (la Tourelle) est en plus mauvaise posture que celui de la TA.

Une réunion est prévue le 18/10/2016 au conseil départemental pour débattre en autres de ce sujet et les élus départementaux reviendront avec plus de réponses lors du prochain CA.

Monsieur Tanguy demande de rendre le collège attractif et de la faire de la communication.

Les parents rappellent également que pour rendre le collège attrayant il faut améliorer les dessertes de bus notamment des lignes 7 et 8 qui relient Quimper à Ergué Gabéric mais également les autres lignes de bus (6, 9).

Les parents rappellent à ce sujet que l'année dernière ils ont rencontré le vice président de Quimper Communauté en charge des transports, Monsieur Guénégan, et Monsieur Rault, responsable des transports dans Quimper Communauté. Les conseillers départementaux avaient décidé de les rencontrer de leur côté. La principale, Madame Moreau, avait eu également des contacts avec la QUB et le responsable transports de Quimper Communauté.

Ces différents rendez vous n'ayant abouti à aucun résultat, la question est posée à nouveau d'organiser une réunion avec tous les différents acteurs pour enfin avancer sur ce dossier.

Une autre question est posée au sujet des transports : si la double sectorisation est abandonnée sur Ergué Gabéric, la ligne de bus Lestonan-Briec sera-t-elle conservée pour desservir le collège privé de Briec ? Monsieur Tanguy indique que sur ce sujet la question des transports est à poser et que cette compétence va être transférée au conseil régional pour cette ligne de bus.

Point sur les AVS

- 5 élèves ont besoin de l'aide des AVS (notification MDPH) pour 69h.
- 3 AVS interviennent dans l'établissement.

Point sur les FLE

- 6 élèves non francophone sont actuellement dans l'établissement et bénéficient de cours de français à Max Jacob et à la TA avec Mme Garnier (2h par semaine) et les professeurs documentalistes.

Répartition des crédits pédagogiques globalisés

Madame Foray nous indique qu'il y a un complément à la dotation : 1693 euros de crédit d'état en plus et propose l'affectation aux manuels scolaires : vote pour 22.
Il restera 8153,97 euros pour les manuels.

Conventions

Madame Foray nous indique qu'il n'y aura pas de convention pour les eaux usées pour les travaux en cours devant le collège car ils se sont raccordés ailleurs.

Concernant la convention pour le collège au cinéma pour les classes de 6^{ème} et de 4^{ème}, le tarif est de 2.5 euros dont 1.75 euros payés par le conseil départemental : votants 22 pour.

Une autre convention est signée avec le théâtre de Cornouaille dans le cadre de Circonova : le gymnase du collège pourra être utilisé le samedi 14/01 et le samedi 4/02 en cas de pluie : votants pour 22.

Le collège nous indique qu'il y a un projet en partenariat avec le théâtre de Cornouaille pour la classe de 3^{ème} 5 sur l'année : les élèves de cette classe pourront, en autres, assister à plusieurs spectacles.

Les professeurs d'espagnol ont un projet de voyage en Espagne du 27/03 au 1/4/2017 pour 2 classes de 3^{ème} : 3^{ème}4 et 3^{ème}6. Le budget de départ pour les familles proposé au vote est de 293 euros. Ce tarif est obtenu grâce à la participation du FSE (foyer socio éducatif) de 45 euros par élève. Les professeurs d'espagnol proposent de mettre en place une action de ventes de sacs pour faire baisser ce tarif.

Les parents demandent quels ont été les critères de choix pour faire partir ces 2 classes (pour rappel il y a l'équivalent de 5 classes d'espagnol : 4 classes complètes et une partie de la 3^{ème}1 et de la 3^{ème}2 qui forment la 5^{ème} classe). Le choix de la 3^{ème}4 a été fait parce que c'est la classe dont Madame Desroziers, professeur d'espagnol, est professeur principal et de la classe de 3^{ème}6 parce qu'il y a 26 élèves alors que la classe mixte 3^{ème}1-3^{ème}2 ne comprend que 22 élèves (meilleur remplissage du bus). Pour rappel, la 3^{ème}5 participe à un projet théâtre toute l'année et la classe de 3^{ème}3 à un projet sur le Vendée Globe.

Les parents souhaiteraient que pour les années prochaines toutes les classes de 3^{ème} participent à un projet commun (en dehors des projets réalisés dans le cadre des EPI) afin de clore leur cursus au collège, à l'image de ce qui peut se faire en 6^{ème} pour leur intégration.

Votants 21 pour, abstention 1.

En ce qui concerne l'Allemagne, un échange de 10 jours est prévu du 28/03 au 7/4/2017 et concerne 56 élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} de la TA. Là encore, le FSE participe à 45 euros par élève et il devrait y avoir une subvention de 800 euros de l'OFAGE

Le coût de cet échange est pour l'instant de 102 euros par famille.

Votants 22 pour.

- Affaires financières

- Répartition des fonds sociaux

- DBM pour vote et information : fonds sociaux, crédits globalisés, projet théâtre ...

- Tarifs ½ pension et autres

- Don du foyer

Le fonds social reçoit une rallonge de 3504 euros + le reste de 3500 euros. La proposition est fait de l'attribuer au fonds social collégien : Votants pour 22.

Concernant la DBM, la modification pour les 3504 euros n'entraîne pas de vote.

Concernant le projet théâtre, 405 euros sont versés par le FSE pour et 405 euros par les familles. Votants pour 22.

1693 euros affectés aux manuels scolaires. Votants pour 22.

Le tarif restauration est proposé à 3.07 euros pour 2017 pour le forfait 4 jours et 3 euros pour le forfait 5 jours (le rapprochement entre les 2 tarifs est imposé par le conseil départemental). Votants pour 22.

Madame Foray propose de laisser les tarifs identiques à l'année dernière pour divers coûts (remplacement de livres abîmés ou perdus, etc...). Votants pour 22.

Le don du FSE pour la journée d'intégration des 6^{ème} est de 732 euros. Votants pour 22.

Le collège accepte également le don de 200 euros de l'amicale des anciens et l'affecte à la journée d'intégration des 6ème.

Questions diverses

- Organisation des permanences :

Le CPE indique que les consignes ont été données aux assistants d'éducation pour que chaque permanence se déroule dans une ambiance propice au travail. Les consignes seront renouvelées. Madame Chaplais ajoute que les nouveaux surveillants sont testés par les élèves et qu'il est nécessaire de leur accorder un temps d'adaptation pour assoir leur autorité. Le nombre de surveillants est de 6 équivalents temps plein.

Les élèves, représentants pour le CA, sont pour un juste milieu entre trop de bruit et pas du tout.

Madame Riou, documentaliste, indique que le CDI est ouvert de 8 à 16 heures car elle bénéficie du renfort d'une personne en attente d'une suppléance. Le manque de place en CDI est souligné.

- Horaires des commissions et planning à l'avance

Monsieur Duigou nous indique qu'il n'est pas toujours facile de planifier les commissions en soirée car de nombreuses réunions sont souvent prévues à ces horaires mais prend note de notre demande.

Concernant le planning, le prochain CA est fixé au 29/11 à 18 heures.

- Module de secourisme : il n'est pas prévu de module de secourisme au collège à cause notamment du coût de 50 euros et du fait qu'il n'y ait pas de formateur.

- Problème des horaires de bus

La question a été débattue en début de CA mais il restait une question de parents concernant la démarche de Madame Moreau auprès de la QUB en mars. Madame Chaplais nous indique que l'engagement de la QUB était l'aménagement de la zone tampon, c'est-à-dire la zone d'échanges des différents bus reliant Ergué Gabéric et le collège de la TA (aux lignes principales 7 et 8, il faut rajouter les lignes notamment 35 et 36 qui vont du ramassage sur toute la commune d'Ergué Gabéric). Les parents soulignent que si cet aménagement a permis d'apporter de la sécurité à ces transferts qui, jusqu'à présent, se faisaient en bordure d'une route départementale, cela n'a en aucun cas amélioré le temps de transport et donc la

régularité des arrivées surtout à 8h50 (il serait d'ailleurs intéressant de faire un point à la QUB sur le nombre de billets de retard à cause du bus dans les carnets de correspondance des élèves).